

## Domaines d'accompagnement

- ◆ Administratif
- ◆ Vie sociale
- ◆ Vie quotidienne
- ◆ Juridique
- ◆ Budgétaire
- ◆ Psychologique

## Accès aux moyens de Compensation

- ◆ Aides Humaines
- ◆ Aides Techniques
- ◆ Aménagement Logement et Véhicule

## Horaires d'ouverture au public :

### Le lundi et mardi :

8h30 à 12h - 12h30 à 17h00

### Le jeudi : 12h30 à 17h00

Le mercredi : 8h30 à 11h30

### Le vendredi :

8h30 à 12h - 12h30 à 16h00



## SAVS APF L'ECLAIRCIE

72 bd Jules Ferry  
84000 Avignon

Téléphone : 04.90.16.47.47  
Télécopie : 04.90.16.47.48  
Messagerie : savs.avignon@apf.asso.fr



**SAVS  
L'ECLAIRCIE**

## Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

### VIVRE A DOMICILE



72 bd Jules Ferry  
84000 Avignon

Tel : 04.90.16.47.47

Fax : 04.90.16.47.48

Messagerie : savs.avignon@apf.asso.fr



## Service d'Accompagnement à la vie Sociale

Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) contribue à la réalisation du projet de vie des personnes en situation de handicap, par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels. Il facilite l'accès des personnes à l'ensemble des services offerts par la collectivité

## APF France handicap

APF France handicap a pour vocation :

- De permettre à chaque personne de développer toutes ses potentialités. L'aider si nécessaire à s'approprier ou se réapproprier son existence et cela malgré son handicap.
- APF France handicap est un mouvement qui réunit des personnes en situation de handicap, leurs familles et des personnes valides, afin de promouvoir l'être humain, dans toutes ses dimensions, au-delà du handicap ou de la maladie. Elle repose sur le principe de la citoyenneté des personnes en situation de handicap, qui doivent pouvoir choisir et maîtriser leur existence

## Les missions

Le SAVS de l'APF accompagne des personnes adultes souffrant de déficiences et d'incapacités motrices.

Dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie et de vie sociale de chaque usager, le SAVS organise et met en œuvre différentes prestations.

## Objectifs

Contribuer à l'insertion sociale des personnes en situation de handicap moteur en milieu ordinaire de vie en favorisant leurs capacités d'autonomie.

## Champs d'intervention

L'ensemble du territoire de Vaucluse.

## Conditions

Avoir 18 ans minimum, sans limite d'âge, dès lors que le handicap est apparu avant 60 ans.

## Coût du service

Pris en charge intégralement par le Conseil Départemental de Vaucluse.

## L'équipe du SAVS

- ◆ Un Directeur
- ◆ Un Adjoint de Direction
- ◆ Une Coordinatrice
- ◆ Deux Assistantes Sociales
- ◆ Deux Ergothérapeutes
- ◆ Une C.E.S.F\*
- ◆ Une Psychologue
- ◆ Une Secrétaire

## Comment formuler une demande ?

Déposer une demande d'orientation SAVS auprès de la MDPH:

**Maison Départementale des Personnes  
Handicapées**

**22 bd St Michel - BP 31020 -**

**84096 AVIGNON cedex 9**

**Tél : 0800 800 579**

Lorsque vous recevrez une notification mentionnant votre orientation vers un SAVS, vous pouvez nous contacter au :

**04.90.16.47.47**

\* Conseillère en Economie Sociale et Familiale